

# La Lettre de l'Etat en Eure-et-Loir et en région Centre



PRÉFET DE LA RÉGION  
CENTRE

Avril 2013

[www.eure-et-loir.gouv.fr](http://www.eure-et-loir.gouv.fr)

[www.centre.gouv.fr](http://www.centre.gouv.fr)

## Sommaire

### dans votre DEPARTEMENT

#### DOSSIER :

- **La bataille pour l'emploi** : la semaine de l'industrie, les emplois d'avenir, la soirée de l'économie en Pays Dunois page 2

#### ACTUALITES :

- **La politique du logement** : le Plan National d'Investissement pour le Logement, la politique immobilière de l'Etat page 4

- **Préparation de la commémoration de la première guerre mondiale** page 6

- **Hommage à Jean Moulin** : A la mémoire de Jean Moulin page 7

#### EN BREF :

- **Exercice de sécurité civile « nombreuses victimes » de grande ampleur** page 8

- **Jean-Paul VICAT, nouveau Secrétaire général de la préfecture** : quelques repères biographiques page 8

### dans votre RÉGION

#### DOSSIER :

- **Débat sur la transition énergétique** : Les acteurs s'impliquent en région Centre page 9

#### ACTUALITES :

- **Les enjeux du développement durable en région Centre** : Une publication pour faire le point page 11

- **Culture et patrimoine** : Richesses des musées en région Centre page 12

- **Compétitivité régionale et emploi** : Appel à projets " Territoire de l'excellence en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes " page 13

- **Cohésion sociale** : Illettrisme, grande cause nationale 2013 page 14

- **Emploi** : Le premier GEIQ d'aide à domicile en région page 15

- **Modernisation de l'action publique** : Particuliers, entreprises, associations, collectivités : ensemble, simplifions !! page 16



La Lettre de l'État en Eure-et-Loir et en région Centre – Avril 2013

Directeur de la publication : Didier MARTIN, Préfet d'Eure-et-Loir  
Directeur de rédaction : Guillaume ROBILLARD, Directeur de Cabinet  
Comité de rédaction et illustrations : services de l'Etat en région Centre et en Eure-et-Loir

### L'Etat, partenaire de la semaine de l'industrie



Du 18 au 25 mars 2013, la **Semaine de l'Industrie** a donné lieu à de nombreuses manifestations dans le département.

L'Etat s'est impliqué fortement dans cette semaine aux côtés de la Chambre de Commerce et d'Industrie et des syndicats professionnels concernés.

Dans ce cadre, le Préfet Didier MARTIN et les Sous-Préfets d'arrondissement ont participé à des visites d'entreprises industrielles : le Sous-Préfet de Châteaudun, Bernard GONZALES, chez LATTY à Brou le 19 mars, la secrétaire générale de la sous-préfecture de Nogent-le-Rotrou, chez SMTG à Thiron-Gardais le 19 mars, le Préfet et le Sous-Préfet de Dreux, Abdel-Kader GUERZA, chez ARM à La Chaussée d'Ivry le 21 mars.



*Le Préfet entouré de M. Joël ALEXANDRE, Président de la CCI d'Eure-et-Loir, d'Abdel-Kader GUERZA, Sous-Préfet de Dreux, et des responsables de l'industrie ARM à La Chaussée d'Ivry*

Pour en savoir plus : <http://www.redressement-productif.gouv.fr/semaine-industrie/rechercher-un-evenement?region=centre&departement>

### Le Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) présenté au Club "Force d'Entreprendre"

A l'invitation du Club « Force d'Entreprendre », une cinquantaine de chefs d'entreprises de l'agglomération chartraine se sont vus présenter les **crédits d'impôts** dont peuvent bénéficier les entreprises : le **crédit d'impôt recherche** et le **nouveau crédit d'impôt Compétitivité Emploi (CICE)** créé par le **Pacte National pour la Croissance, la Compétitivité et l'Emploi** suite au rapport Gallois.

Le Préfet a insisté sur l'importance du CICE qui représente un **allègement des charges à hauteur de 20 milliards d'Euros dès 2013, et 30 milliards en 2014.**

Le représentant d'OSEO a présenté les possibilités de préfinancement du CICE dès 2013.

En savoir plus : <http://www.economie.gouv.fr/ma-competitivite/pacte-national-croissance-competitivite-emploi>

**Création de 100 emplois d'avenir dans les EHPAD d'Eure-et-Loir : signature de la convention d'engagement par le Président du Conseil régional, le Président du Conseil général et le Préfet d'Eure-et-Loir**

Le 4 avril 2013, le Préfet d'Eure-et-Loir, Didier MARTIN, le Président du Conseil régional du Centre, François BONNEAU, et le Sénateur, Président du Conseil Général d'Eure-et-Loir, Albéric de MONTGOLFIER, ont signé une convention visant la **création de 100 emplois d'avenir dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes du département**, au pôle universitaire d'Eure-et-Loir à Chartres, en présence d'élus locaux, des acteurs concernés par le dispositif (Pôle Emploi, Missions locales, Cap Emploi, UT-*DIRECCTE*...) de directeurs d'*EHPAD* et de la presse.

Dans leurs discours, MM. MARTIN, BONNEAU et DE MONTGOLFIER ont réaffirmé l'intérêt du dispositif des emplois d'avenir **pour les jeunes euréliens de moins de 25 ans peu ou pas qualifiés**. Ils se sont félicités du **partenariat exemplaire** mis en place.

*Signature de la convention relative à 100 emplois d'avenir dans les *EHPAD* du département d'Eure-et-Loir – De gauche à droite : François BONNEAU, Président du Conseil régional du Centre, Didier MARTIN, Préfet d'Eure-et-Loir, et Albéric de MONTGOLFIER, Sénateur et Président du Conseil Général d'Eure-et-Loir*



A l'issue de la visite de la fondation d'Aligre et Marie-Thérèse à Lèves, deux jeunes ont signé leur 1<sup>er</sup> contrat dans les *EHPAD* de Lèves et de Senonches, sous le parrainage des autorités.



*A la table : les jeunes signataires des emplois d'avenir entourés de leur employeur respectif, Mme Balançon-Sarralié, Directrice de la Fondation d'Aligre à Lèves, et M. Trieste, Directeur de l'*EHPAD* de Senonches, sous le regard des autorités et de M. Bertrand de Rougé, Vice-Président du Conseil d'administration et descendant en ligne directe des fondateurs de la Fondation d'Aligre.*



### Soirée de l'économie en Pays Dunois

Le 8 avril, M. Bernard GONZALES, Sous-préfet de l'arrondissement de Châteaudun, et M. Philippe VIGIER, Président du Pays Dunois, député d'Eure-et-Loir, ont ouvert la « **Soirée de l'économie en pays Dunois** », consacrée aux échanges entre les entrepreneurs, les collectivités territoriales et l'Etat.

En présence de personnalités (M. Didier HUGUET, Maire de Châteaudun, Mme MIALOT, Vice-présidente du Conseil Régional du Centre, M. LEMARE, Vice-président du Conseil Général d'Eure-et-Loir) et de directeurs (M. Bernard CHERLONNEIX, Directeur départemental de la Banque de France, M. Jacques BAZARD, Directeur départemental des finances publiques d'Eure-et-Loir, M. Pascal HOFFMANN, Directeur régional de la Caisse des dépôts et consignations, M. Hervé BAZIN, Directeur régional d'Oséo), cette rencontre a permis de présenter les outils pour soutenir et accompagner les entreprises dunoises. A cette occasion, un livret rassemblant l'ensemble des informations essentielles et les coordonnées des partenaires leur a été remis.



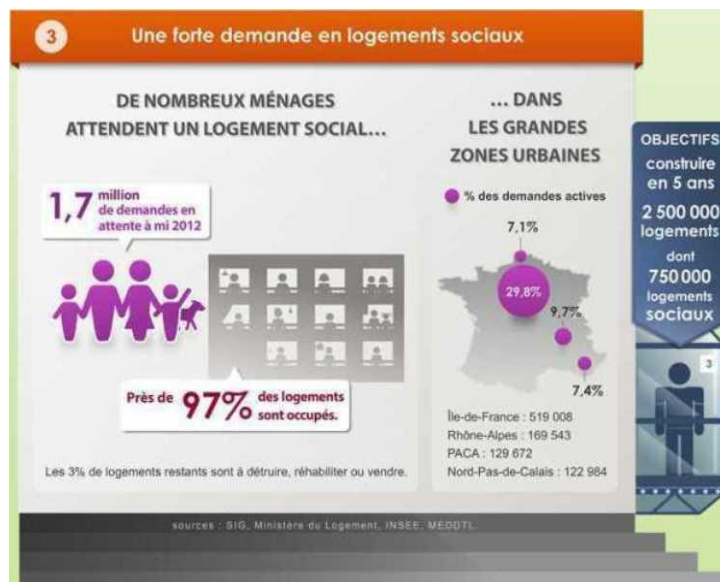
M. Didier MARTIN, Préfet d'Eure-et-Loir, a clôturé la soirée en rappelant que la plupart des dispositifs publics visent à **accompagner les entreprises dans leur projet de développement, d'investissement, d'innovation, de création d'emploi**. Il a également rappelé les dispositifs à la disposition des entreprises en difficultés : **médiation du crédit, chômage partiel, étalement des dettes fiscales et sociales par la CCSF...**

## Le Plan National d'Investissement pour le Logement présenté aux architectes d'Eure-et-Loir

Le Préfet d'Eure-et-Loir a participé, à Mignières, à la rencontre annuelle de l'Union des Architectes d'Eure-et-Loir, à l'invitation de son président Yves-Marie BOHEC, en présence de M. CHATEL, Conseiller régional, M. MASSELUS, Conseiller général, et de M. GARNIER, Maire de Mignières.



Dans son intervention, le Préfet a présenté les grandes lignes du Plan National d'Investissement pour le Logement, annoncé le matin même à Alfortville (94) par le Président de la République. Ce plan compte **20 mesures répondant aux attentes des professionnels du secteur.**



**Pour en savoir plus :**

[http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/fichiers\\_joints/dossier\\_de\\_presse\\_du\\_ministere\\_de\\_legalite\\_des\\_territoires\\_et\\_du\\_logement.pdf](http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/fichiers_joints/dossier_de_presse_du_ministere_de_legalite_des_territoires_et_du_logement.pdf)



M. Jacques BAZARD

Directeur Départemental des Finances Publiques

### La politique immobilière de l'Etat



La nouvelle stratégie initiée par l'Etat depuis 2007 en matière immobilière vise à :

- rationaliser le parc immobilier en réduisant les surfaces occupées et en cédant les biens devenus inutiles afin de diminuer la dépense publique ;
- développer le service rendu aux usagers en regroupant des services géographiquement dispersés et en modernisant les espaces d'accueil et l'accès aux bâtiments publics tout en améliorant les conditions de travail des agents ;
- contribuer au développement de l'offre de logements.

**Le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI)** mis au point dans chaque département constitue l'outil de déclinaison locale de la politique immobilière et de programmation à un horizon de cinq ans des évolutions ayant pour objectif d'améliorer la performance immobilière.

Outre la réduction du nombre de sites occupés et l'utilisation prioritaire des immeubles domaniaux, le SPSI doit prévoir le redéploiement des locaux en cohérence avec la réforme des services de l'Etat, comme par exemple les restructurations militaires, la réforme de la carte judiciaire, la création des directions départementales interministérielles ou encore la fusion Impôts-Trésor. Il s'accompagne de la cession des biens immobiliers libérés, une part croissante du produit des ventes étant affectée au désendettement de l'Etat.

Dans le département de l'Eure-et-Loir, le SPSI s'est traduit par la réinstallation des services issus de la réforme de l'administration territoriale de l'Etat (RéATE) dans les locaux de la cité administrative de Chartres, le relogement des services de l'UT DREAL, du STAP, de l'ARS et de l'Education nationale dans cette même cité ainsi que celui des bureaux de la Douane dans le bâtiment de la DDT, avec dans certains cas l'abandon de locaux pris en location, et enfin le regroupement immobilier des services des Finances Publiques de Dreux et de Chartres. L'ensemble de ces opérations a conduit à la **réduction de 17 % des surfaces occupées**.

Des emprises militaires ont été cédées à Crucey et à Chartres-Champhol qui ont permis à des collectivités de **lancer des programmes de développement et d'aménagement**. D'autres immeubles domaniaux à caractère civil ont également été cédés à des collectivités et à des particuliers avec, dans ce dernier cas, un recours systématique à la procédure de mise en concurrence.

La **loi récente sur la mobilisation du foncier en faveur du logement** marque une **nouvelle étape de la politique immobilière de l'Etat** en ce qu'elle permet de céder des terrains bâtis et non bâtis du domaine privé de l'Etat à un prix inférieur à leur valeur vénale lorsqu'ils sont destinés à des **programmes de construction de logements comportant du logement social**.

L'année 2014 marquera le début d'une période de **cinq années consacrée**, jusqu'en 2018, dans le monde entier et sur le territoire national, à la **commémoration du centenaire de la première guerre mondiale**.

Dans cette perspective, l'Etat a créé « **la Mission pour le centenaire de la Première Guerre mondiale 1914-2014** ». Cette Mission **interministérielle** a pour vocation de préparer et mettre en œuvre un **programme commémoratif officiel** en partenariat avec les collectivités locales, les institutions culturelles, les associations, des correspondants étrangers et tous les acteurs potentiels du centenaire.

Dans chaque département les préfets ont été chargés de décliner cette structure et de mettre en place un comité départemental pour le centenaire (CDC). Ce comité a été installé au mois d'octobre 2012 en Eure-et-Loir et s'est immédiatement consacré à définir des axes et des méthodes de travail. Chaque membre qui



représente une entité, une structure institutionnelle ou associative[1] participe à la réflexion et à la recherche de concepts mais aussi a pour mission de diffuser l'information, de recueillir les idées ou les initiatives, voire de coordonner des actions.

A l'échelon départemental, le Directeur de cabinet du Préfet a mis en place un groupe de travail œuvrant sur le thème de « **la santé et le soutien sanitaire en Eure et Loir au cours de la Première Guerre Mondiale** » pour présenter un « département de l'arrière » dans sa contribution à l'effort de guerre. De surcroît il a été décidé, afin d'établir un lien avec le temps présent en illustrant les principes et actions de solidarité, de coupler les présentations ou reconstitutions, qui seront réalisées,

avec une opération de collecte de sang. Cette action mémorielle a pour ambition d'être itinérante, évolutive et de s'inscrire dans la durée pour être présentée sur différents sites du département.

Elle sera proposée à la mission interministérielle pour une **labellisation nationale « Centenaire »** et une inscription au calendrier national des commémorations, à l'issue du prochain comité départemental du 14 mai.

**Pour tout échange d'informations :** [pref-centenaire@eure-et-loir.gouv.fr](mailto:pref-centenaire@eure-et-loir.gouv.fr)

**Site internet des services de l'Etat dans le département :** <http://www.eure-et-loir.pref.gouv.fr/Les-actions-de-l-Etat/Centenaire-de-la-Premiere-Guerre-Mondiale2>.

[1] Parmi lesquelles, l'**ONACVG**, le Conseil général, les Archives départementales, l'association des maires, les villes chefs-lieux d'arrondissement, l'Evêché, la DMD.

### A la mémoire du Préfet Jean Moulin

A l'occasion du 70ème anniversaire de la mort de Jean Moulin, le 8 juillet 2013, du 70ème anniversaire de l'unification des réseaux et des mouvements de résistance, de la création du Conseil national de la Résistance (27 mai 1943), plusieurs manifestations sont prévues sur le territoire national, d'avril à décembre 2013, en hommage à Jean Moulin et à la Résistance intérieure. Le 17 juin 2013, une cérémonie aura lieu à St-Georges-sur-Eure où Jean Moulin fut victime d'exactions.



#### *Le 17 juin 1940, .....à Chartres...*

**Le premier acte de résistance de Jean Moulin se situe à Chartres le 17 juin 1940 où il est Préfet d'Eure-et-Loir depuis janvier 1939.**



Le 17 juin 1940, l'occupant entre dans la ville de Chartres, une ville dévastée par les bombardements. Le préfet Jean Moulin est resté à son poste pour faire face et assurer la protection des quelques centaines d'administrés que compte encore la ville. Ce sont les réfugiés qui défilent dans Chartres, par dizaines de milliers, et qui apportent la nouvelle terrible de l'entrée dans Paris de l'ennemi nazi. Depuis trois jours, Jean Moulin a vu basculer ce morceau de France qu'il s'est juré de continuer à administrer. Le 17 juin, il est question de survie, d'entraide et de guerre. C'est après avoir entendu l'ordre de repli des civils, puis celui

de l'armée française, après avoir vu partir ceux sur qui il comptait, qu'il est resté seul face au destin.

A 7 heures du matin, le 17 juin, les premiers motocyclistes, puis les officiers allemands passent devant la cour de la préfecture ouverte où, Jean Moulin, debout, attend son sort. Au nom de ce que lui-même appelle dignement la « loi de la guerre », il prend acte de la victoire nazie et demande à l'occupant le respect des populations, qui lui est, dans un premier temps, assuré. Mais ce répit est de courte durée. A 18 heures, deux officiers viennent le chercher pour le soumettre à un affreux marchandage. On veut lui faire signer un protocole déclarant l'armée française et ses tirailleurs sénégalais responsables d'atrocités sur des femmes et des enfants dont les corps sont découverts horriblement mutilés. Il n'a qu'à signer, et l'armée française sera désignée coupable de ces terribles exactions. On le menace, on le frappe violemment, mais il refuse de signer.



C'est à ce moment précis que commence pour Jean Moulin la Résistance, avec ce qu'elle représente en termes d'engagement, de prise de risque pour soi et pour les siens, de sacrifices et de dépassement de soi au nom d'un idéal.



Dans la nuit du 17 au 18 juin, à l'heure même où, à Londres, le général de GAULLE, écrit le discours qui deviendra l'appel du 18 juin, Jean Moulin, dans sa cellule de fortune, choisit de se trancher la gorge avec des débris de verre, pour ne pas signer un témoignage honteux et trahir la France. Jean Moulin est soigné puis regagne la préfecture, cinq mois avant d'être révoqué par le régime de Pétain. Arrêté trois ans plus tard

à Caluire par la Gestapo, il mourra sous la torture en juillet 1943.

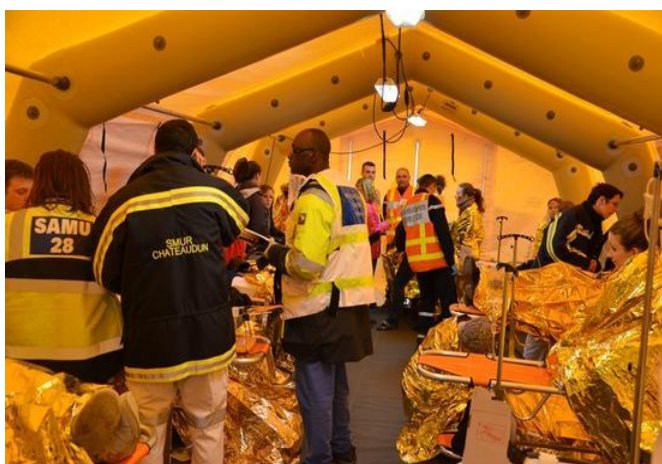




### Exercice de sécurité civile "nombreuses victimes" de grande ampleur

Le 4 avril 2013, la préfecture d'Eure-et-Loir a organisé un exercice de grande ampleur afin de tester le volet "Nombreuses Victimes" du plan ORSEC départemental. L'exercice s'est déroulé sur l'autoroute A 11, à hauteur de la commune d'Illiers-Combray, et prévoyait l'accident d'un bus avec de nombreux impliqués.

Les objectifs étaient de tester, au plus près de la réalité, le dispositif d'alerte, les conditions d'intervention, la coordination des services opérationnels, la chaîne de commandement et la remontée d'information vers le COD activé en préfecture.



40 élèves infirmiers de l'IFSI de Dreux ont participé à l'exercice en qualité de figurants. Cet événement a surtout mobilisé plus d'une centaine de sapeurs-pompiers venus de tout le département, 20 médecins et infirmiers du [SAMU 28](#), 40 militaires de la gendarmerie nationale et 30 bénévoles de la Croix-Rouge. La société Cofiroute a également intégré le dispositif opérationnel afin de sécuriser les abords de l'autoroute.

A l'issue de l'exercice, le premier bilan a permis de relever le très bon niveau de réactivité et d'efficacité de l'ensemble des services. Cette première analyse sera suivie, dans quelques semaines, d'un retour d'expérience sur l'ensemble des procédures mises en œuvre et permettra d'actualiser le plan ORSEC départemental.

### Jean-Paul VICAT est le nouveau Secrétaire général de la préfecture et Sous-préfet de l'arrondissement chartrain depuis le 15 avril 2013



#### *Quelques repères biographiques*

<b>1986</b>	Professeur certifié en anglais.
<b>De 1991 à 2013</b>	Attaché, attaché principal et administrateur civil à la préfecture de police de Paris puis au Ministère de l'Intérieur
<b>01-09-2003</b>	Directeur des services du cabinet du préfet du Gers
<b>13-06-2005</b>	Sous-préfet, directeur du cabinet du préfet de Lot-et-Garonne
<b>13-06-2006</b>	Titularisé sous-préfet
<b>20-11-2006</b>	Secrétaire général de la préfecture de la Creuse
<b>04-05-2009</b>	Adjoint au sous-directeur, délégué à l'information et à la communication au Ministère de l'Intérieur

## Débat sur la transition énergétique Les acteurs s'impliquent en région Centre

### Pourquoi un débat ?

Le débat sur la transition énergétique est un axe fort de la feuille de route sur la transition écologique qui fait suite à la conférence environnementale des 14 et 15 septembre 2012.

La stratégie de la transition est fondée sur 2 principes :

- l'efficacité et la sobriété énergétiques ;
- la priorité donnée aux énergies renouvelables.



Le débat national sur la transition énergétique est organisé autour de quatre grandes questions :

- 1. Comment aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété ?** L'évolution des modes de vie, de production, de consommation, de transport ainsi que des services énergétiques doit constituer le point de départ.
- 2. Quelle trajectoire pour atteindre le mix énergétique** (répartition des différentes sources d'énergies primaires consommées) **en 2025 ?** Quels types de scénarii possibles à horizon 2030 et 2050, dans le respect des engagements climatiques de la France ?
- 3. Quels choix en matière d'énergies renouvelables** et de nouvelles technologies de l'énergie et quelle stratégie de développement industriel et territorial ?
- 4. Quels coûts et quel financement** de la transition énergétique ? A ces quatre questions, s'ajoute celle sur la **gouvernance globale de cette transition.**

## Suite

### Le calendrier national

Le grand débat national sur la transition énergétique a été lancé le 29 novembre 2012 par la première réunion de son conseil national.

Après une phase de débat dans les territoires durant le premier semestre 2013, le conseil national établira une synthèse et des recommandations en juillet 2013. L'objectif est de proposer à l'automne 2013 un projet de loi de programmation.



### Qui participe au débat en région Centre ? Où et quand se déroule-t-il ?

Retrouvez toute l'information sur le déroulement dans la région de ce débat sur la transition énergétique, sur le site Internet régional des services de l'Etat :

[www.centre.gouv.fr/Dossiers/La-transition-energetique-en-region-Centre](http://www.centre.gouv.fr/Dossiers/La-transition-energetique-en-region-Centre) ou le site Internet de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) Centre : <http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/un-debat-sur-la-transition-a1294.html>

Consultez également le site national du débat, donnez votre avis et informez-vous sur les projets labellisés : [www.transition-energetique.gouv.fr](http://www.transition-energetique.gouv.fr)

#### Les débats en région Centre

**26 mars 2013, à Bourges** : Comment aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété ? L'évolution des modes de vie, de production, de consommation, de transport ainsi que des services énergétiques nécessaires doit constituer le point de départ.

**8 avril 2013, à Châteauroux** : Quelle trajectoire pour atteindre le mix énergétique en 2025 ? Quels types de scénarii possibles à horizon 2030 et 2050, dans le respect des engagements climatiques de la France ?

**16 avril 2013, 18h, à Mainvilliers, Hôtel de Ville, place du Marché** : Quels choix en matière d'énergies renouvelables et de nouvelles technologies de l'énergie et quelle stratégie de développement industriel et territorial ?

**16 mai 2013, 18h, à Blois, Lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme, 174 rue Albert 1<sup>er</sup>** : Quels coûts et quel financement de la transition énergétique ?

**30 mai 2013, 18h, à Tours, Lycée Vaucanson, 1 rue Védrines** : Synthèse des questions précédentes Quelle gouvernance ? Quel rôle notamment pour l'Etat et les collectivités ?

## **Une publication de la DREAL et de l'INSEE pour faire le point**

L'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) Centre, en collaboration avec la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) Centre, vient de publier un document sur « Les enjeux du développement durable en région Centre » (Info INSEE Centre - N° 186 - Mars 2013).



*Photo : DREAL Centre*

*Le développement durable est une composante incontournable de l'action publique à l'échelle de notre région*

La région Centre bénéficie de plusieurs atouts dans le domaine du développement durable : une bonne cohésion sociale, des capacités d'innovation, des richesses naturelles, une industrie économe en énergie, une bonne exploitation des matières premières.

Le constat est moins favorable en matière d'usage d'eau, de consommation d'énergie dans les secteurs résidentiel-tertiaire et transport, d'intégration de l'environnement dans l'économie et d'exposition aux risques.

Le document présente les 8 défis à relever, agrémentés chacun par des tableaux des principaux indicateurs par département.

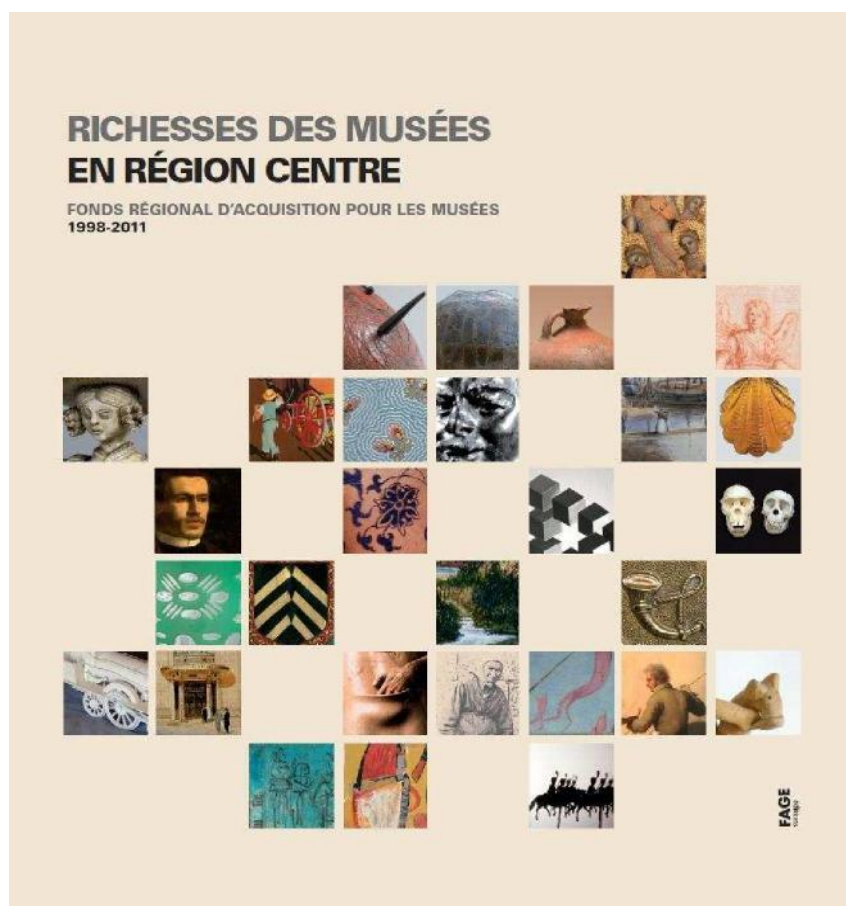
**Pour en savoir plus :** [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=21&ref\\_id=19611](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=21&ref_id=19611)

## Richesses des musées en région Centre

L'Association des personnels scientifiques des musées de la région Centre (APSMRC) publie en ce début d'année 2013 le catalogue *Richesses des musées en région Centre. Fonds régional d'acquisition pour les musées 1998-2011*.

De l'Océanie aux paysages du Boischaut sud, du Trecento vénitien à la photographie contemporaine, des marionnettes du théâtre d'ombres aux molaires de Gomphotherium : 13 ans d'acquisitions subventionnées par le Fonds régional d'acquisition des musées (FRAM) se dévoilent au public.

Institué en 1982, le FRAM, abondé à parts égales par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et le Conseil régional du Centre, soutient les musées de France dans leur mission d'enrichissement des collections.



Ce catalogue de 252 pages présente plus de 300 objets acquis par 28 musées de la région de 1998 à 2011, avec l'aide financière du FRAM.

Les notices, rédigées par les équipes scientifiques des musées, témoignent de la diversité des musées et de la variété de leurs collections.

Ces achats s'inscrivent au cœur d'une politique d'acquisition cohérente et raisonnée des institutions.

Ce catalogue est en vente dans les boutiques des musées de la région Centre et en ligne sur le site Internet de l'APSMRC

<http://www.musees.regioncentre.fr>

Pour en savoir plus :

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Centre/Disciplines-et-secteurs/Musees/FRAM-Fonds-regional-d-acquisition-des-musees>

## **Appel à projets « Territoires de l'excellence en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes »**

La Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité, en partenariat avec la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) et le Conseil régional du Centre, lance un appel à projets « Territoires de l'excellence en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ».

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre de la sous-mesure 2.2.2 « Amélioration et développement de l'accès et de la participation durable des femmes au marché du travail » du Fonds social européen.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 21 avril 2013 à 17h00, le cachet de la Poste ou la date et l'heure d'envoi du courriel faisant foi.

Les dossiers de candidature à l'appel à projets seront transmis :

Par voie postale papier à adresser à la :

DIRECCTE Centre  
12 place de l'Etape, CS 85809  
45058 ORLEANS CEDEX 1

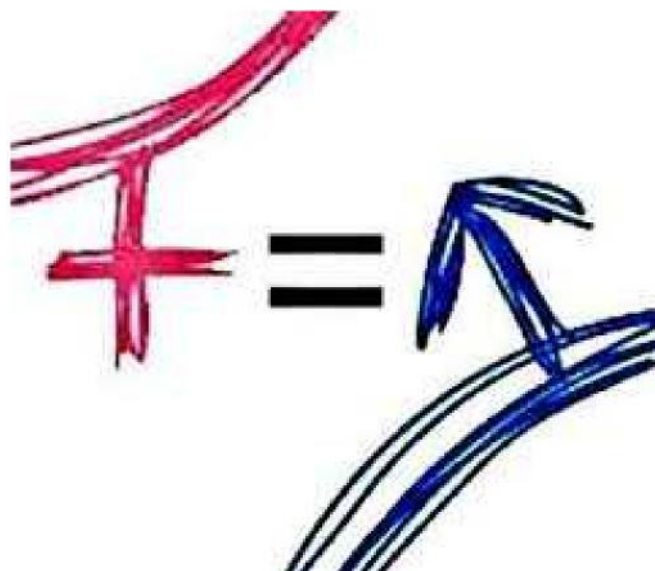
Et

Par voie électronique à :

Gyslaine JARMAKOWSKI, Délégation Régionale  
aux Droits des Femmes et à l'Egalité  
Préfecture de région – SGAR  
[gyslaine.jarmakowski@centre.pref.gouv.fr](mailto:gyslaine.jarmakowski@centre.pref.gouv.fr)

Martine JUFFROY, DIRECCTE Centre  
[martine.juffroy@direccte.gouv.fr](mailto:martine.juffroy@direccte.gouv.fr)

Anne AUDOIN, Conseil régional  
[anne.audoin@regioncentre.fr](mailto:anne.audoin@regioncentre.fr)



Le texte de l'appel à projets et la convention cadre entre l'Etat et le Conseil régional du Centre sont en ligne à la consultation et au téléchargement sur le site Internet des services de l'Etat en région Centre ([www.centre.gouv.fr](http://www.centre.gouv.fr)), rubrique « A la Une ».

## **Illettrisme, grande cause nationale 2013**

**Des assises régionales de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme auront lieu en juin 2013, pour échanger des informations sur les dispositifs et permettre à chacun(e) d'acquérir les compétences fondamentales nécessaires pour accéder au savoir, à la culture, à l'emploi ou à la formation professionnelle. L'organisation de ces assises régionales bénéficie du soutien financier du FSE (Fonds social européen).**

En France, l'illettrisme ne concerne pas moins de 7 % de la population âgée de 18 à 65 ans. Bien qu'elles aient été scolarisées, ces personnes ne maîtrisent pas suffisamment la lecture et l'écriture pour être autonomes dans des situations simples de la vie quotidienne.

Le premier ministre a attribué le label Grande Cause Nationale pour 2013 au collectif « Agir contre l'illettrisme ».

# **illettrisme**

## **La grande cause nationale 2013**

Le label est obtenu pour le collectif de 64 organisations nationales fédéré par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme - [www.anlci.gouv.fr](http://www.anlci.gouv.fr)

Pour en savoir plus : [www.anlci.gouv.fr](http://www.anlci.gouv.fr)

## **Le 1<sup>er</sup> GEIQ d'aide à domicile en région**

**Le secteur de l'aide à domicile connaît des difficultés de recrutement. Pour y remédier, des associations intervenant sur le bassin d'emploi d'Orléans ont créé un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ).**

### **Vous avez dit GEIQ ?**

Recruter du personnel qualifié dans le domaine de l'aide à domicile est un défi, malgré une demande croissante. C'est pourquoi les 3 réseaux constituant la branche professionnelle (Adessadomicile, ADMR et UNA – Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles) ont décidé de créer à Orléans une structure commune mettant à disposition des 13 associations locales du secteur des personnes en voie de réinsertion professionnelle, auxquelles sera proposée une formation qualifiante. Le GEIQ « Aide à domicile Loiret » est né en décembre 2012, après une étude de faisabilité, financée par l'OPCA (Organisme paritaire collecteur agréé) Uniformation en partenariat avec la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) Centre et la Conseil régional du Centre.

Déjà labellisé par le Comité national de coordination et d'évaluation des GEIQ, le groupement prévoit d'embaucher 11 personnes à temps plein en contrat de professionnalisation de 12 mois à partir de mai 2013. Le personnel ainsi recruté bénéficie d'une formation en alternance au métier d'assistant de vie aux familles (ADVF) et est parallèlement mis à la disposition des associations adhérentes.

### **Parcours d'insertion et de qualification**

Plus qu'une simple réponse aux besoins de leurs adhérents, les GEIQ sont engagés dans la mise en œuvre de parcours d'insertion et de qualification. Le GEIQ « Aide à domicile Loiret » emploie ainsi des publics prioritaires, moins de 26 ans, demandeurs d'emploi de longue durée ou bénéficiaires du RSA. « *Au sein du GEIQ, le salarié passe au cours de la semaine deux jours en formation et 3 jours chez l'employeur* », précise Benoît Colin, directeur de l'association « A domicile 45 » et trésorier du GEIQ. « *Un vrai tutorat accompagne aussi les salariés sur leurs problématiques de santé, logement, mobilité ou garde d'enfants.* »



### **Pour les adhérents**

Le GEIQ répond aux problèmes structurels de recrutement, y compris pendant les congés d'été. Il favorise l'intégration des salariés dans les associations. « *Le GEIQ valorise aussi l'image du secteur. Grâce à lui, des employeurs, pourtant concurrents, travaillent ensemble, fidélisent les salariés et font de l'insertion de personnes en difficulté* », estime Marc Privolt, directeur de Threc, cabinet de consultants ayant réalisé l'étude de faisabilité.

### **Pour les salariés**

Les salariés bénéficient d'un accompagnement social et professionnel. Durant leur année de contrat de professionnalisation, ils conjuguent une formation qualifiante avec un emploi à temps plein. Résultat ? Le contrat en GEIQ affiche 84 % de réussite pour le diplôme et 69 % des contrats débouchent sur un CDI (source : CNCE-GEIQ).

### **A suivre...**

Après le bassin d'Orléans, une antenne devrait ouvrir mi-2013 à Montargis, puis d'autres à Gien, Pithiviers et Blois. A terme, le GEIQ pourrait employer 25 salariés à temps plein.

Source : Agence ScriptoSensu, pour le site Etoile.

### **Pour en savoir plus :**

<http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoilepro/accueilletoilepro/emploientreprises/ressources-humaines/articles-ressources-humaines/pid/6236#A111565>



## **Particuliers, entreprises, associations, collectivités : ensemble, simplifions !!**

Avec le site Internet [www.ensemble-simplifions.fr](http://www.ensemble-simplifions.fr), le Secrétariat général à la modernisation de l'action publique donne la parole aux particuliers, dirigeants d'entreprises, présidents d'associations et élus pour contribuer à la simplification et à la modernisation de l'administration.

Une idée ? Un avis ? Une réaction ? Pour des démarches plus simples, votre avis compte !!

### **Ensemble-simplifions.fr : la boîte à idées des usagers de l'administration**

En devenant acteurs de la modernisation de l'administration, les usagers contribuent à mettre en place des démarches administratives plus simples et qui correspondent parfaitement à leurs besoins. L'État a décidé de créer un site participatif dédié afin de récolter leurs avis et leurs suggestions.

### **Le premier site participatif à l'écoute des usagers**

Pour simplifier les démarches administratives et améliorer la qualité du service rendu aux usagers, l'État se met à leur écoute et s'appuie sur le web 2.0. Plutôt que de réfléchir en vase clos sur ses pratiques, l'administration a décidé d'inverser la logique et de partir des expériences et des préoccupations quotidiennes des usagers. Elle a mis en place un dialogue sur [ensemble-simplifions.fr](http://ensemble-simplifions.fr) afin d'engager des projets de modernisation et de simplification des démarches administratives.

Ainsi, l'administration se met à l'écoute des particuliers mais aussi des collectivités, des associations et des entreprises.



### **Mode d'emploi**

Deux clics suffisent pour créer un compte sur [ensemble-simplifions.fr](http://ensemble-simplifions.fr) et contribuer.

Il existe quatre façons de participer : déposer sa propre suggestion, voter pour les propositions existantes, commenter les idées développées par les autres internautes, et participer à des sondages en ligne.

### **Une collaboration productive**

Une fois recueillies, les remarques et les réactions des usagers sont analysées par l'administration et des mesures concrètes sont prises en fonction de leurs attentes.

Les idées des usagers viennent ainsi alimenter le programme des 100 mesures de simplification de l'administration. Sur les 50 simplifications en cours de mise en œuvre, plus d'un tiers des propositions sont nées de cette collaboration.

Le site enregistre 10 000 visites (7 500 visiteurs uniques), 2 800 comptes ont été ouverts et 1 100 mesures ont d'ores et déjà été suggérées.

En rendant compte régulièrement de la mise en œuvre de ces mesures, le site leur permet également de mesurer, en toute transparence, les progrès accomplis.

**ensemble simplifions**  
Pour des démarches plus simples, votre avis compte !



AVEC VOUS l'administration  
SE MODERNISE